

« Une Europe durable à l'horizon 2030 »

Mardi 12 février 2019 de 9h30 à 13h.
Mercredi 27 février 2019 de 14h30 à 18h.

Comité Économique et Social Européen (CESE)

La Commission européenne a publié le 30 janvier 2019 un document de réflexion intitulé « Vers une Europe durable à l'horizon 2030¹ ». La conférence s'appuie sur ce document pour énoncer les prochaines étapes que l'Union européenne doit atteindre pour viser les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) définis dans l'Agenda 2030 en 2015 par les Nations Unies. Les ODD sont supposés guider les actions vers un monde plus durable d'ici 2030 sur les thématiques suivantes : l'humanité, la planète, la prospérité, la paix, les partenariats. L'apport majeur des ODD réside dans leur transversalité, ils touchent en effet tous les secteurs : santé, éducation, mobilité, énergie, industrie, etc. La transversalité tient également à l'implication de divers acteurs permettant d'atteindre les objectifs. Ce sont autant les États, les collectivités, les entreprises, la société civile que les citoyens qui participent à l'application de l'Agenda 2030.

Dans la perspective d'appliquer une stratégie au niveau européen, le CESE organise une série d'auditions publiques à partir du document de réflexion. Ces auditions rassemblent des responsables politiques, membres du CESE et représentant.e.s de la société civile. La première audition publique tenue le 12 février 2019 visait à énoncer les prochaines étapes que l'Union européenne doit passer pour atteindre les 17 ODD. Les stratégies nationales de développement durable de la Roumanie, du Danemark et de la Finlande ont également été examinées.

Le 27 février 2019, une audition publique organisée par la section NAT du CESE « Agriculture, développement rural, environnement » s'est inscrit dans la continuité de la première audition. Si la conférence organisée par la section NAT s'attachait à traiter la mise en œuvre des ODD à l'aune des thématiques auxquelles elle est dédiée, les échanges portaient sur les remarques générales des membres de la section sur le document de réflexion. Le groupe d'étude NAT souhaitait également que les intervenants représentant.e.s de la société civile émettent leurs avis et remarques sur le document de réflexion et sur les scénarios envisagés pour la stratégie européenne de développement durable.

¹ Commission européenne. Vers une Europe durable à l'horizon 2030. Publié le 30 janvier 2019 : <https://bit.ly/2ST8vIT>

LE DOCUMENT DE RÉFLEXION « VERS UNE EUROPE DURABLE À L'HORIZON 2030 »

Le document de réflexion dresse le **bilan des actions et mesures** prises par l'Union européenne pour intégrer l'Agenda 2030. À partir des ODD, l'Union européenne a défini quatre **défis** auxquels elle doit faire face et qui sont présentés dans le document de réflexion :

- De l'économie linéaire à l'économie circulaire
- La durabilité de la ferme à la table
- De l'énergie, des bâtiments et une mobilité à l'épreuve du temps
- Assurer une transition socialement équitable

Le texte a pour objectifs de **contribuer au débat** en le nourrissant des expériences et des actes déjà entrepris et d'insuffler un nouvel **élan à la stratégie de développement durable** dans l'Union européenne. Complet et généraliste afin d'englober tous les secteurs de la société, le document s'appuie sur des données provenant d'Eurostat, de l'index du développement durable et de la plateforme multipartite² des ODD. L'ensemble a été coordonné par la Commission européenne.

La position des intervenants sur le document de réflexion et le bilan de l'UE en matière de mise en place des ODD était très divergente. Les uns saluant la **richesse du document** de réflexion et vantant le bilan des actions en faveur des ODD, les autres déplorant les **lacunes** du document de réflexion et le **manque de dynamisme** de l'Europe.

LA RESPONSABILITÉ DE L'UE PAR RAPPORT À L'AGENDA 2030

László Borbély, conseiller en charge du développement durable auprès du Premier ministre roumain a rappelé qu'un consensus lie les États membres sur la nécessité d'agir contre le changement climatique. Désormais, il s'agit de **s'accorder sur les moyens** pour agir. La Commission européenne a présenté en novembre 2016 son approche³ stratégique sur la mise en œuvre des ODD. Les dix priorités pour la présidence 2014-2019 de la Commission reprennent également les ODD. Le point de départ de la démarche de l'UE dans l'application des ODD se trouve dans le travail effectué par tous les organes de l'UE et par la **plateforme multipartite** qui favorise les échanges de bonnes pratiques dans la mise en œuvre des objectifs aux niveaux européen et national. La Commission publiera prochainement un **agenda 2030 européen** tenant compte de l'impact global des actions nationales et européennes.

László Borbély a souligné qu'il sera indispensable de lancer un appel aux nouveaux eurodéputés pour **poursuivre les avancées** dans la réalisation d'une stratégie de développement durable. Pour ce faire, il est nécessaire d'instaurer un **cadre institutionnel** pour les onze prochaines années. Un projet devra être discuté au Conseil entre les États membres.

La présidence roumaine souhaite capitaliser sur les conclusions⁴ du Conseil européen réuni en octobre 2018 pour élaborer une stratégie globale de mise en œuvre des ODD. Les représentant.e.s

² Plateforme multipartite de haut niveau : <https://bit.ly/2ttnuCl>

³ Commission européenne. *Prochaines étapes pour un avenir européen durable*. Publié le 22 novembre 2016 : <https://bit.ly/2Gzgs8e>

⁴ Conclusions du Conseil européen du 18/10/18 : <https://bit.ly/2XbSMM7>

de la présidence roumaine souhaitent persévérer dans la lignée des deux présidences précédentes en renforçant les partenariats au regard de l'interdépendance entre capacités de mise en œuvre et niveaux de gouvernance. Des groupes de travail s'appuient sur les travaux de la présidence précédente de l'Autriche afin d'apporter davantage de cohérence sur les ODD entre politiques européennes internes et externes. Les travaux de la **task force**⁵ « **subsidiarité et proportionnalité** » créée le 14 novembre 2017 sous la commission Juncker composée des présidents de la commission affaires européennes de trois parlements nationaux et de membres du CoR **visant à « faire moins mais de manière plus efficace »** seront également utilisés pour développer la stratégie de mise en œuvre. Dans les mois à venir, des actions seront prévues :

- Rédiger une **note comprenant les souhaits** des États membres sur les ODD
- **Impliquer les niveaux infranationaux** dans la stratégie

Le premier vice-président du Comité des Régions (CoR), Markku Markkula a rappelé que les villes et régions doivent jouer le rôle de catalyseurs pour atteindre les ODD. Le Fonds européen de cohésion est un outil pour les soutenir. Les entreprises du numérique et autres startups ont une mission d'éducation qui passe par la coopération avec les établissements d'enseignement.

M.Markkula souligne que le document ne va pas assez loin en matière d'engagement, mais c'est le plus ambitieux jusqu'ici élaboré. Le texte ne fait pas que dresser un bilan, mais propose également **trois scénarios sur la position** à adopter par l'UE dans la **mise en œuvre des ODD** :

- La mise en place d'une **stratégie globale de l'UE** en matière d'ODD pour **guider les actions** de l'Union et des États membres.
- La Commission poursuivra **l'intégration des ODD dans toutes les politiques** pertinentes de l'UE, indépendamment de l'action des États membres.
- Mettre davantage l'accent sur **l'action extérieure** tout en consolidant l'ambition actuelle en matière de développement durable au niveau de l'UE.

Le premier vice-président de la Commission européenne, Frans Timmermans ayant demandé à la plateforme multipartite des ODD de faire des recommandations, les parties prenantes vont devoir travailler en concertation. Le parlement européen prendra part au processus en sa qualité de co-décisionnaire et le CoR pour l'apport de son expertise.

UN DISCOURS POSITIF

Une partie des participants a vanté les avancées effectuées par l'UE dans la mise en œuvre de politiques de développement durable. Le document de réflexion reflète un discours positif sur la position de **leader** de l'UE dans le monde en matière de développement durable. L'approche à adopter devrait être **holistique**, car le sujet est complexe et les leviers d'actions sont multidimensionnels. Pour atteindre les ODD, cinq facteurs sont mentionnés dans le document et ont été rappelés par des participants :

⁵Task force « Subsidiarité, proportionnalité ». Commission européenne : <https://bit.ly/2XOaJRe>

1. **Education**, formation, sciences, technologie
2. **Financement**, tarification, fiscalité et concurrence.
3. **Responsabilité sociale** des entreprises.
4. **Commerce** ouvert et fondé sur des règles.
5. **Gouvernance** et cohérence des politiques.

Le document permet d'instaurer un **débat public** respectant les **valeurs européennes** afin de traiter les questions complexes inhérentes à la mise en œuvre des ODD dans les politiques européennes.

LES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU NIVEAU NATIONAL

Le cas de la Roumanie

L. Bordély souligne qu'il est toutefois difficile d'expliquer aux élu.e.s qu'il faut envisager l'horizon sur 50 ans. En avril 2018, les élu.e.s locaux roumain.e.s ont exprimé leur soutien entier à l'Agenda 2030. Une déclaration a été faite pour établir le département du développement durable aux côtés du bureau du Premier ministre, ce qui doit apporter une cohérence dans les décisions.

Une **traduction de manuels des ODD** pour les parlementaires a été effectuée pour les mettre en œuvre dans les commissions parlementaires en Roumanie.

Une **stratégie nationale** a été adoptée en novembre 2018. Le travail en amont a été fait avec la société civile et le monde universitaire. Il faut expliquer aux citoyen.ne.s ce qui est fait pour laisser à chacun.e la possibilité de formuler des solutions pour la communauté. La Roumanie a réalisé deux rapports d'avancement sur les ODD ainsi qu'un Plan d'Actions jusqu'à 2020. Le pays tente d'adopter une approche holistique et pour la mettre en œuvre concrètement, un **comité interdépartemental** a été créé. Des comités consultatifs issus de 27 ONG et organismes de recherche ont livré des documents à destination des responsables politiques.

Le 16 avril 2019, les coordinateur.trice.s de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et 120 ONG se rassembleront pour discuter de la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

Le cas de la Finlande

73% des Finlandais.e.s ont entendu parler des ODD. Depuis 1993, l'État finlandais travaille avec une Commission du développement durable afin **d'ancrer le développement durable dans les politiques publiques** finlandaises via des actions, mesures et budgets.

Un **secrétariat interministériel** est dédié au développement durable sous la coordination du Premier ministre. Le secrétariat travaille avec un groupe de dix professeur.e.s issu.e.s de différentes disciplines et un groupe de vingt jeunes de tout le pays.

Le gouvernement développe une approche à la fois top-down et bottom-up.

Le gouvernement actuel a adopté un **plan de mise en œuvre** en février 2017 qui a été soumis au Parlement finlandais. En avril 2019 se dérouleront les prochaines élections, il faudra donc observer comment le gouvernement met en œuvre le plan national.

À partir des 17 ODD, la Finlande a défini 8 objectifs. Une plateforme en ligne a été créée « Engagement 2050 » où les citoyen.ne.s peuvent exprimer propositions et engagements sur les changements systémiques à mettre en œuvre. La mise en œuvre gouvernementale implique **l'amélioration de la coordination** avec le Parlement national, l'intégration des ODD dans le budget de l'État, l'élaboration de 50 indicateurs de suivi des ODD. Il faut développer un leadership de haut niveau sans politiser le développement durable pour qu'il ne devienne pas un objectif des partis politiques. Les mesures prises doivent permettre de faire face aux défis actuels.

Le cas du Danemark

En juin 2016, le gouvernement a mis en place un plan d'action et l'a adopté en mars 2017. Il s'agit d'un plan qui jette les bases de la stratégie du gouvernement danois en matière d'ODD. Ce plan est géré **sous l'égide du ministre des Finances**, car le ministre souhaitait intégrer les Objectifs au sein de ce Ministère.

À l'avenir, un instrument de mesure de l'intégration des ODD dans les politiques publiques sera créé. En 2018, une table ronde des parties prenantes s'est tenue au Ministère des Finances avec la participation de la Chambre de Commerce et d'Industrie danoise, des fédérations industrielles, des réseaux de villes et des ONG dans l'emploi et l'environnement au Ministère. De plus, un forum annuel des parties prenantes est organisé ainsi qu'un **Panel 2030** composé des représentant.e.s et expert.e.s de différents secteurs.

UN DOCUMENT DE RÉFLEXION INSUFFISANT

Des intervenant.e.s tels que Conny Reuter, membre de la commission indépendante pour l'égalité durable et Secrétaire général de SOLIDAR et Leida Rijnhout représentante de SDG Watch Europe ont jugé le document de réflexion insuffisant car souffrant de plusieurs **lacunes**. Ils ont également pointé le **manque de dynamisme** de l'UE pour appliquer les ODD.

Pour C.Reuter il ne faut pas omettre la justice sociale en prenant en compte les citoyen.ne.s les plus pauvres, en dépit de quoi la stratégie européenne des ODD se soldera par un échec. Trois axes ont été mentionnés sur lesquels l'UE doit agir :

- les inégalités salariales
- la mobilité sociale
- la sécurité alimentaire

En effet, comme l'a rappelé Leida Rijnhout, **20 % d'Européen.ne.s sont exposés à la pauvreté**, il s'agit donc de sortir les plus pauvres de la zone de survie.

Il est aussi nécessaire de **confronter idées et concepts à la réalité**, car le point de **fracture** réside dans le type de croissance que l'UE souhaite à l'avenir. Ce n'est qu'en présence d'un modèle de développement durable **redistributeur**, qu'un projet politique durable pourra être envisagé. Le paradigme à adopter devra être celui d'une **transition inclusive** ne laissant personne de côté, y compris hors de l'UE.

C.Reuter a pointé du doigt l'attitude des États du Nord qui se vantent de développer des villes durables tout en exfiltrant leurs déchets vers les pays du Sud. Un agenda 2030 mondial doit être mis en place et pas seulement européen, afin de **lier les niveaux locaux au niveau mondial**.

Au niveau européen, il est nécessaire de mettre en place un **Semestre européen du développement durable** pour configurer une transition inclusive.

Leida Rijnhout a déploré le manque de dynamisme de l'UE, car la proposition d'une stratégie globale vient seulement quatre ans après l'élaboration des Objectifs de Développement Durable en 2015. La représentante de SDG Europe Watch pointe une **tendance à la régression** de l'UE faute de résultats positifs en matière de baisse d'émissions de CO2. La destruction de la biodiversité ne ralentit pas, l'agriculture n'est toujours pas durable et des échecs sociaux persistent également. Il faut donc **repenser l'ensemble du système**.

Le document de réflexion propose des scénarios qui ne seraient pas adaptés à l'urgence du changement climatique. De plus, le document serait trop centré sur la croissance économique, la

Commission estime que la PAC va ouvrir l'agriculture à la transition, alors que la PAC n'a toujours pas intégré les ODD. Les impacts sociaux vantés sont davantage **collatéraux** que réellement objectifs. Le **principe d'innovation** est placé **au-dessus** du **principe de précaution** et l'accès aux ressources est mis de côté. L'Europe doit accentuer ses efforts sur **la lutte contre la pauvreté** et pas seulement se concentrer sur l'emploi.

C'est le **principe du pollueur-payeur** qui doit rester la base. Les entreprises devraient signer un contrat contraignant. Le document manque de pragmatisme dans son ensemble, car aucun cas n'est fait de la gouvernance ou de la législation.

Pour L.Rijnhout, le seul scénario pouvant être discuté est le premier : « Une stratégie globale de l'UE en matière d'ODD pour guider les actions de l'Union et de ses États membres ». La stratégie qui y est développée doit être mise en œuvre à tous les niveaux, un calendrier et un système de contrôle doivent être mis en place.

Le rapporteur du CESE L.Lohan rappelle qu'une session plénière aura lieu en juillet au sujet de **l'application des ODD au sein de l'UE**. Il relève que le problème de ce type de document est qu'il vient du haut. Ce document donne à la fois un élan aux autres niveaux, mais il risque aussi de ne **pas être assez ambitieux** et de ne pas suffisamment associer la société civile.

Les participant.e.s ont souligné la nécessité de développer des **modèles résilients**. Les citoyen.ne.s remettent en cause le système qui n'apporte plus de solutions en exigeant des changements radicaux. Tout le système actuel est sous la menace et ce sont tous les secteurs qui sont en jeu (finance, éducation, santé, environnement, etc.)

RECONNAÎTRE QU'IL EST POSSIBLE D'ÉVALUER LA CROISSANCE AUTREMENT

L'obsession de la croissance a été dénoncée – y compris dans le document de réflexion – alors que la croissance doit être **mesurée autrement** que par le PIB. On constate que la biodiversité est absente des critères d'évaluation de la croissance. L'Europe est toujours dans un schéma centré sur l'économie, alors que celle-ci doit servir la société et non l'inverse.

La croissance est évaluée en termes quantitatifs sans prendre en compte les **inégalités**. La question de la redistribution est en effet encore trop peu valorisée alors qu'on observe un creusement des inégalités en Europe, point sur lequel n'insiste pas suffisamment le document de réflexion.

Pour la PAC, il y a eu des réformes mais finalement pas structurelles, cela représente pourtant plus de 30% du budget de l'UE. De plus, réformer la PAC permettrait aux modes de production plus durables de se développer hors des logiques d'hyperproduction et d'agriculture intensive.

DÉVELOPPER LA CODÉCISION AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE

Les représentant.e.s de la société civile présent.e.s ont insisté sur la nécessité **d'associer les citoyen.ne.s au processus de décision** pour mettre en œuvre les Objectifs de Développement Durable (ODD). Benoît DERENNE, directeur exécutif de la Fondation pour les générations futures a notamment listé les dimensions sur lesquelles l'UE devait se concentrer pour modifier le référentiel du développement durable :

- **L'éducation** : l'UE devrait parier sur un système éducatif prenant en compte les transversalités.
- **La finance** : une stratégie doit être assortie d'un financement. Il faut associer le financement privé et adapter les finances publiques. Le secteur financier doit être régulé en lien avec les ODD. Plusieurs intervenant.e.s ont désigné l'impact de la finance comme étant primordial pour appliquer les ODD.
- **La gouvernance** : il faut établir des politiques cohérentes. Les méthodes de démocratie participative sont à revoir car, à ce jour l'implication citoyenne est insuffisante et les dispositifs de démocratie participative manquent de transparence.

La gouvernance implique de travailler avec les **échelons régionaux et locaux**. Seb Dance, député européen pointe qu'actuellement ce sont les villes et les régions qui prennent les initiatives pour développer une stratégie locale de développement durable, mais que lorsqu'il s'agit de répliquer ces initiatives aux niveaux supérieurs, le **niveau d'ambition** est beaucoup moins élevé.

Thierry Libaert, vice-président de la Fabrique Écologique et conseiller au CESE a pointé l'absence des citoyen.ne.s dans le processus de mise en œuvre des ODD au niveau européen et a déploré que l'Europe ne prenne pas suffisamment au sérieux les ODD au sein d'une stratégie efficace.

LES ODD, PAR QUELS FINANCEMENTS, QUELS MOYENS ?

Des invité.e.s ont interrogé les intervenant.e.s sur le **Pacte Finance-Climat**⁶ lancé par Jean Jouzel et Pierre Larrourou notamment pour savoir où en sont les discussions avec les institutions européennes pour créer un fonds européen pour le climat et la biodiversité et une Banque européenne du climat et de la biodiversité. Cependant, aucune réponse concrète n'a été apportée sur ce point.

Marco CILENTO a mis l'accent sur la nécessité de faire appel à la fois **aux financements privés et publics, sans opposer les deux**. Les partenaires sociaux doivent également prendre leur part dans la mise en œuvre des ODD. Quant au Socle européen des droits sociaux⁷, il permet déjà d'atteindre les objectifs 1 (éradication de la pauvreté), 4 (accès à une éducation de qualité), 8 (accès à des emplois décents)

REMARQUES CONCLUSIVES

L'Europe concentre le meilleur en matière de développement durable mais aussi de très mauvaises pratiques. Au regard de la **mobilisation des citoyen.ne.s** particulièrement des jeunes, (cf. allocution de Greta Thunberg au Parlement européen) l'Europe doit agir et mettre en place des mesures dans **les plus brefs délais**. Le document lance le débat, mais comme l'ont rappelé plusieurs

⁶ Le Pacte Finance-Climat. Actualité publiée sur le site de POUR LA SOLIDARITÉ : <https://bit.ly/2T5woFT>

⁷ Commission européenne. Socle européen des droits sociaux. Publié sur : <https://bit.ly/2qSM51G>

intervenant.e.s et invité.e.s, il permet seulement de s'organiser, alors que le changement climatique est imminent. Un **quatrième scénario est à inventer** car les trois scénarios contenus dans le document de réflexion ne conviendraient pas suffisamment. Ce ne sont pas des mesures isolées qu'il faut, mais un **Semestre européen du développement durable**, il est nécessaire que le développement durable soit présent **dans toutes les politiques européennes** et dans son **action extérieure** également.

PROGRAMME/INTERVENANTS du mardi 12 février 2019

Introduction

- Peter Schmidt, Président de l'Observatoire du Développement Durable, CESE

Une Europe durable à l'horizon 2030

- Florentine Hopmeier, membre du cabinet du Vice-Président Katainen, Commission Européenne

Le panel de discussion inclut :

- László Borbély, conseiller en développement durable auprès du Premier ministre roumain
- Csilla Lőrincz, chef du département développement durable au sein du gouvernement roumain
- Markku Markkula, premier vice-président du Comité des Régions (CoR)
- Conny Reuter, membre de la commission indépendante pour l'égalité durable, membre de la Task Force à la Commission européenne et Secrétaire général de SOLIDAR
- Leida Rijnhout, représentante de SDG Watch Europe
- Cillian Lohan, Rapporteur, CESE

11h30 : Les stratégies nationales de développement durable

- László Borbély, conseiller en développement durable auprès du Premier ministre roumain
- Annika Lindblom, Secrétaire générale à la Commission nationale finlandaise multipartite sur le développement durable
- Bjarke Vestergaard, représentant de l'ONG danoise Global Focus

13h : Fin de l'événement

PROGRAMME/INTERVENANTS du mercredi 27 février 2019

14h30 | Allocution de bienvenue

- Maurizio REALE, président de la section NAT

14h35 | Introduction

- Cillian LOHAN, rapporteur de l'avis du CESE NAT/760 sur le document de réflexion « Vers une Europe durable d'ici 2030 »

14h45 | Contexte - une contribution par la Fondation pour les générations futures

- Benoît DERENNE, directeur exécutif, Fondation pour les générations futures

15h00 | Document de réflexion « Vers une Europe durable d'ici 2030 »

Présidé par Maurizio REALE, président de la section NAT

Exposés de :

- Seb DANCE, député au Parlement européen
- Radu BUTUM, présidence roumaine du Conseil de l'UE
- Markku MARKKULA, premier vice-président, Comité des régions
- Florentine HOPMEIER, Commission européenne, membre du cabinet du vice-président Jyrki KATAINEN

Débat avec les membres de la section NAT et les participants

15h45 | Pause-café

16h00 | Points de vue de la société civile sur le document de réflexion et sur la voie à suivre

Présidé par Tellervo KYLA-HARAKKA-RUONALA, présidente du groupe d'étude NAT/760

Exposés de :

- Jan NOTERDAEME, conseiller principal, CSR Europe (= Corporate Social Responsibility organisation)
- Marco CILENTO, conseiller principal, CES
- Luc BAS, directeur, bureau régional européen de l'UICN
- Jussi KANNER, coprésident du groupe de travail de Concord sur le développement durable, Concord
- Masha SMIRNOVA, conseillère en matière de politiques et d'action de plaidoyer, Plateforme sociale

Débat avec les membres de la section NAT et les participants

17h15 | Conclusions

- Peter SCHMIDT, co-rapporteur de l'avis NAT/760 et président de l'Observatoire du développement durable

17h30 | Remarques finales par Maurizio REALE